



GOËLE RANDO

Adhésion ou Renouvellement 2017/2018 À partir du 1^{er} septembre 2017

NOM * :

Prénom * :

Date de Naissance * :

Adresse * :

Téléphone domicile * :

Portable * :

Email * :

*RS rando santé - *MN marche nordique - *RC rando classique (entourer l'option ou les options choisies)

*Les Champs marqués d'un * sont obligatoires*

PIÈCES À FOURNIR * :

- Certificat médical annuel d'aptitude obligatoire, pour les nouvelles adhésions, les + de 70 ans, les participants à la Rando Santé et à la Marche Nordique.

Tous les 3 ans pour les - 70 ans seulement pour les randos classiques.

- 1 chèque de 53.00 € par personne. Assurance FFRP incluse.

☐ Je m'abonne au magazine Rando Passion (6 € / année pour 4 numéros).

À ajouter éventuellement au montant du chèque d'adhésion.

- Merci de nous contacter si vous possédez déjà la licence FFRP 2017/2018 -

Dossier à retourner à: Francis DETRAIT 18, chemin des Corbeaux

77 230 DAMMARTIN-EN-GOËLE

J'ai lu et j'approuve la Charte du Randonneur jointe : les Règles d'Or de la Randonnée.

Signature * :

ATTENTION ! LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITES



GOËLE RANDO 2017/2018

Club de randonnée pédestre de
DAMMARTIN-EN-GOËLE

<http://www.goelerando.fr>



BON POUR 1 ESSAI Le * :

Uniquement valable pour les randonnées à la $\frac{1}{2}$ journée

Nom du Bénéficiaire * :

Prénom * :

Code postal * :

N° de téléphone * :

RS Rando Santé

MR Mini Rando

SM Super Mini

10 Vendredi ou dimanche

MN Marche Nordique

(Entourer l'option choisie *)

La Charte du Randonneur



En tant que randonneur, nous sommes tous « amoureux » de la Nature et, par conséquent, sensibles à la protection de l'Environnement. Vous trouverez ci-dessous 10 recommandations et bonnes pratiques à vous remémorer et faire partager avant chaque départ :

Restez sur les sentiers et n'utilisez pas de raccourcis pour éviter l'érosion des espaces naturels sensibles (dunes, marais...) ou la dégradations des cultures...,



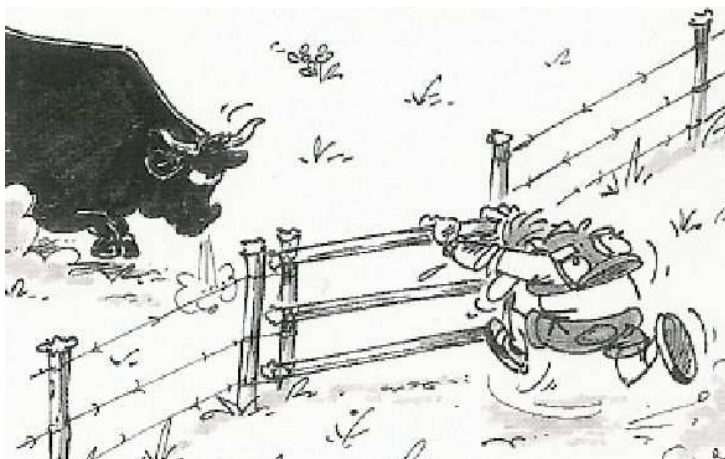
Ne faites pas de feu et ne jetez à terre ni mégots, cigarettes ou allumettes. Ne sacrifiez pas la forêt à une grillade ou à un mégot mal éteint,



N'effrayez pas les animaux sauvages ou domestiques (bétail, troupeaux...), ne les déranger pas et ne tenter pas de les manipuler (fourmilières, serpents...), éviter de les écraser pour les plus petits d'entre eux,



Refermez bien les barrières et les clôtures derrière vous, respectez le bien d'autrui,



« OK ! OK ! Ne t'énerve pas, je referme toujours la porte des champs ! »

Après la randonnée :

Trier vos déchets dans les conteneurs de recyclage appropriés,



Respectez la propreté des lieux en emportant vos déchets (même biodégradables) voire ceux des autres randonneurs maladroits ou peu scrupuleux. Conservez-les dans votre sac jusqu'à la prochaine poubelle ou point de collecte,



Restez discret et courtois en toutes circonstances, respectez et saluez nos amis : vétéristes, cavaliers, riverains, agriculteurs, chasseurs ou pêcheurs... Ne négligez pas les contacts humains.



Ne ramassez et ne cueillez pas les fleurs, les plantes (qui peuvent être rares, protégées ou en voie de disparition), **les fruits et les champignons** (qui peuvent être toxiques)...



Une seule devise:

Un randonneur ne laisse derrière lui que des sourires.

Les temps de dégradation dans la nature

Pelures d'orange ou trognon de pomme : 1 mois

Mouchoirs en papier : 3 mois

Fruits et légumes : 3 mois à 2 ans

Mégot de cigarette (avec filtre) : 1 à 2 ans

Chewing-gum : 5 ans

Boîte de conserve : 50 à 100 ans

Bouteilles en plastique : 400 ans

Bouteilles Verre : 4000 ans

Pile : 7869 ans